

SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

23 MAI 1899

Rapport de la Société de Géographie de Québec

La Société, depuis son dernier rapport annuel, n'a guère fait preuve d'activité, si ce n'est dans ses instances auprès de nos Gouvernants pour les engager à favoriser le voyage projeté du capitaine Bernier à la recherche du Pôle Nord.

C'est ainsi que sous ses auspices, le futur explorateur de ces régions a fait plusieurs conférences explicatives de son trajet, présumé et de ses moyens pratiques de ne point faiblir ou faillir à la tâche.

Ces conférences ont été amplement illustrées de vues suggestives de tous les détails de l'expédition.

Entre autres, une conférence à l'Islet, une devant la Société littéraire et historique de Québec au Collège Morin — une à Lévis — une autre au Parlement de Québec — une encore à Montréal — puis une dernière au Parlement d'Ottawa.

La presse aussi s'est emparée du sujet ; de nombreux comptes rendus ont été faits de ces conférences, avec lettres explicatives par le capitaine Bernier lui-même ; et déjà au Canada, aux Etats-Unis et à l'Etranger le projet est connu, et sympathiquement préconisé par le public en général.

Quelques membres marquants de la Société Royale se sont aussi occupés de la question et s'y intéressent.

Ce n'est pas dans un simple but de gloire que Bernier entreprend ce voyage ; ni même pour qu'il soit dit, qu'après tant d'essais infructueux de la part des autres nations, c'est le Canada qui a eu l'honneur de résoudre le problème.

Il n'est pas à la recherche de cette gloire éphémère et sans profit qu'il fait faire aux touristes tant d'efforts pour escalader les Alpes, où Sarah Bernhardt, rendue au sommet, se fit lever au bout des bras de ses guides avec l'injonction de proclamer que c'est elle qui est allée le plus haut.

Non, il y a, au contraire, beaucoup de questions pertinentes à éclaircir ; et tout d'abord il est au moins rationnel qu'avant d'explorer les secrets de Mars, nous connaissions à fond la Terre que nous habitons ; que nous prenions possession du pays, fies et mers, etc., du bassin polaire et que nous l'occupions où y ayions au moins droit de cité ; avant que nos entreprenants voisins des Etats-Unis, qui s'y préparent, viennent ainsi nous déposséder de notre avoir territorial ; car le Canada doit nécessairement, tout en se terminant à l'Ouest au méridien d'Alaska, voir prolonger ce méridien le 140ème, jusqu'au Pôle. Vers l'Est ce serait le 60ème méridien séparant le Canada du Groënland qui nous bornerait de ce côté — embrassant ainsi une étendue de quelques 80 degrés de longitude sur une moyenne de 15° de latitude, c'est-à-dire de 22° dans le voisinage de l'Alaska à 7° du côté opposé — superficie de quelques 1,050 milles du Nord au Sud et de 1,750 milles d'Est à Ouest, ou de 1½ millions de milles carrés.

Maintenant, la science demande à être éclairée sur la question de savoir quelle est l'intensité autour du Pôle, de la force centrifuge due à la rotation de la terre sur son axe, et en quoi son action peut contribuer à accentuer les courants, la dérive des glaces vers le chenal ouest entre le Groënland et le Spitzberg ; cette question d'action centrifuge n'ayant encore jamais été mise à l'étude avant que M. Baillairgé en ait parlé le premier à la réunion de la Société Royale à Halifax en 1897.